

Résister à la volatilité des marchés en 2011

En 2011, les marchés des actions et des obligations ont connu des secousses répétées partout dans le monde. Bien que les marchés boursiers aient démarré l'année sur la bonne voie, de nombreux événements ont contribué à la chute des marchés, notamment les troubles sociaux au Moyen-Orient, la tragédie provoquée par le tremblement de terre au Japon, la crise de la dette en Europe et le débat sur le plafond de la dette aux États-Unis. Tous ces événements ont contribué à l'inquiétude générée et à la faiblesse actuelle des marchés.

Les taux d'intérêt sont à leur plus bas aux États-Unis. Cette mesure a été adoptée pour encourager les entreprises à embaucher des travailleurs, à emprunter ou à investir davantage de capitaux pour stimuler une économie chancelante. Or, les résultats escomptés ne se sont pas matérialisés. La Réserve fédérale américaine, la banque centrale des États-Unis, a décidé de maintenir les taux d'intérêt entre 0 et 0,25 %. Il en sera probablement ainsi pour la prochaine année.

L'économie canadienne est, dans une large part, tributaire de la conjoncture mondiale. Par conséquent, la Banque du Canada a gelé les taux d'intérêt pendant l'année et aucune hausse n'est prévue avant juin 2012 ou même après.

Les deux premiers trimestres de 2011 ont connu une faible volatilité et une augmentation graduelle du prix des actions, malgré quelques légers soubresauts. C'est vers la fin juillet que la situation s'est aggravée. Entre le 18 juillet et le 8 août, les marchés américains ont perdu près de 20 % de leur valeur, nous rappelant ainsi la situation financière difficile vécue à la fin 2008 et au début 2009. Le débat entourant le plafond de la dette aux États-Unis y est pour quelque chose puisqu'en plus de créer un blocage politique, il a mené l'agence Standard & Poor's à faire passer la cote de crédit des États-Unis de AAA à AA+. En Europe, des pays comme le Portugal, l'Italie, l'Irlande, la Grèce et l'Espagne sont menacés par la récession, le taux de chômage élevé, les dépenses excessives et la forte hausse de la dette.

La crise de la dette en Europe et aux États-Unis s'est poursuivie pendant le troisième trimestre de 2011, rendant la situation aussi alarmante qu'en 2008. Au Canada, les secteurs de l'énergie et des matériaux, qui représentent une large part des marchés canadiens, ont joué un rôle dans la chute du prix des actions canadiennes au troisième trimestre. Parmi les éléments déclencheurs, notons également la faiblesse de l'économie mondiale et les investisseurs craintifs ayant choisi de se départir de leurs actions.

Bon nombre d'analystes croient que les États-Unis éviteront une autre récession, même si de nombreux signes tels la faible croissance économique et le taux de chômage élevé donnent l'impression que la récession est déjà à leurs portes.

Par conséquent, la volatilité des marchés risque de demeurer un sujet d'actualité à court et à moyen terme. L'incertitude financière et politique régnera encore quelques temps sur de nombreux pays. Toutefois, comme cela a déjà été le cas dans le passé, d'intéressantes occasions de placement à long terme prennent souvent forme lors de ces situations difficiles.

Il est important de se tenir au fait des fluctuations des marchés. Toutefois, si vous avez opté pour un portefeuille équilibré adapté à votre profil d'investisseur, les problèmes de volatilité actuels ne vous dérangeront pas outre mesure et vous n'avez nul besoin de modifier vos placements. Vous devriez revoir votre profil de risque au moins une fois par année pour vous assurer qu'il correspond à votre portefeuille. Prenez le temps d'examiner vos placements. Si ceux-ci ont été choisis en fonction d'un résultat au fil du temps, ils devraient encore présenter un potentiel de croissance à long terme. Si vous ressentez le besoin d'effectuer des changements, vous pouvez le faire en accédant à votre compte en ligne.

Les cotisations que vous versez au moyen des retenues salariales permettent d'atténuer l'impact de la volatilité des marchés. Si les marchés sont à la baisse, vous acquérez plus de parts pour chaque dollar cotisé que vous en obtiendriez si les prix étaient plus élevés. Lorsque les prix augmentent, le solde global de votre régime de retraite s'apprécie aussi et vous ferez des gains supplémentaires sur les parts achetées à prix inférieur ou mises en vente.

Un régime de retraite collectif demeure une formidable occasion d'accumuler des épargnes pour la retraite. Une approche équilibrée qui repose sur une stratégie d'achat à long terme est plus payante au fil des années et vous permet d'atteindre vos objectifs de retraite. Bien sûr, si vous ne vous sentez pas assez qualifié pour prendre des décisions de placement, nous vous recommandons de faire appel à un planificateur financier.

Reçus de cotisation REER

Les reçus de cotisation à un régime d'épargne-retraite collectif (REER) seront envoyés par la poste :

- d'ici la mi-janvier 2012 (pour les cotisations reçues entre le 2 mars et le 31 décembre 2011)
- au début mars (pour les cotisations reçues dans les 60 premiers jours de 2012)

Les renseignements sur les cotisations REER dont vous avez besoin pour remplir votre déclaration de revenus figurent sur le feuillet T4 produit par votre employeur.

Avez-vous visité notre site dernièrement?

Nous sommes heureux de vous présenter notre nouveau Centre de renseignements (Education Centre) en ligne à l'intention des participants.

Les Services de retraite ont pour mandat d'informer les participants des options de retraite qui s'offrent à eux. Bien que CUMIS soit déjà reconnue pour ses services d'information et de soutien, nous voulions vous en offrir encore plus.

Le nouveau Centre de renseignements traite de différents sujets et met à votre disposition des outils pour vous aider à atteindre vos objectifs en matière d'épargne. On y retrouve notamment les catégories suivantes :

Planification de la retraite

- bonifier votre régime en vous familiarisant avec les notions de base et les sujets d'actualités tels que :
 - Combien d'argent mettre de côté?
 - Évaluer votre régime de retraite; et
 - Mieux comprendre la loi et les termes utilisés

Planification des investissements

- comprend des outils pour vous aider à bien comprendre les notions de base du placement financier et à déterminer votre profil d'investisseur à l'aide de notre outil en ligne

Life Events Planner

Avantages d'un régime collectif

- principaux avantages du régime de retraite offert par votre employeur

Bulletins d'information

- archives de tous nos bulletins InfoRETRAITE

Formulaires

- tous les formulaires dont vous avez besoin pour une gestion efficace de votre régime, comme bon vous semble. Que vous souhaitiez modifier vos cotisations ou transférer vos régimes de retraite vers votre compte CUMIS, tout y est



NOUVEAU – Présentations

- classées en fonction des divers sujets comme :
 - premières étapes de la planification de la retraite
 - votre profil d'investisseur
 - notre gamme de services et nos coordonnées
- chaque sujet est traité sous la forme d'une présentation audio allant de 3 à 7 minutes. Il est possible d'arrêter et de reprendre le visionnement à tout moment.

Pour accéder à nos outils de planification de la retraite et à nos formulaires, incluant le Questionnaire du profil de l'investisseur, il suffit de vous rendre à la section *Tools and Calculators*.

Vous aurez besoin d'un numéro de compte personnel et d'un mot de passe pour accéder au Centre de renseignements. Pour obtenir de l'aide, veuillez communiquer avec les Services de retraite au 1.800.263.9120 entre 8 h et 20 h HNE, pendant les jours ouvrables.



Les Services de retraite CUMIS seront heureux de recevoir vos commentaires et de répondre à vos questions.

N'hésitez pas à joindre notre centre de service à la clientèle :

Téléphone : 905.632.1221 Sans frais : 1.800.263.9120 Télécopieur : 905.631.4887 Courriel : rps@cumis.com

Adresse postale : C.P. 5065, Burlington (Ontario) L7R 4C2